

Unité départementale d'Ille-et-Vilaine
L'Armorique
10, rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes

Rennes, le 21 Novembre 2024

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 22/10/2024

Contexte et constats

Publié sur  **GÉORISQUES**

LEGROS Pierre

29 avenue des Tilleuls
35340 La Bouëxière

Références : UD35/2024-607
Code AIOT : 0005514432

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 22/10/2024 dans l'établissement LEGROS Pierre implanté 29, avenue des Tilleuls 35340 La Bouëxière.
Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site internet Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- LEGROS Pierre
- 29, avenue des Tilleuls 35340 La Bouëxière
- Code AIOT : 0005514432
- Régime : Enregistrement
- Statut Seveso : Non Seveso
- IED : Non

Activité illégale de dépollution de véhicules hors d'usage identifiée en 2004 sur le site en liaison avec l'exploitation d'un garage automobile.

Les thèmes de visite retenus sont les suivants :

- activité illégale de casse automobile

2) Constats

2-1) Introduction

Le respect de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'exploitant. Le contrôle des prescriptions réalisé ne se veut pas exhaustif, mais centré sur les principaux enjeux recensés et à ce titre, ne constitue pas un examen de conformité de l'administration à l'ensemble des dispositions qui sont applicables à l'exploitant. Les constats relevés par l'inspection des installations classées portent sur les installations dans leur état au moment du contrôle.

A chaque point de contrôle est associée une fiche de constat qui comprend notamment les informations suivantes :

- le nom donné au point de contrôle ;
- la référence réglementaire de la prescription contrôlée ;
- si le point de contrôle est la suite d'un contrôle antérieur, les suites retenues lors de la précédente visite ;
- la prescription contrôlée ;
- à l'issue du contrôle :
 - ◆ le constat établi par l'inspection des installations classées ;
 - ◆ les observations éventuelles ;
 - ◆ le type de suites proposées (voir ci-dessous) ;
 - ◆ le cas échéant la proposition de suites de l'inspection des installations classées à Monsieur le Préfet ; il peut par exemple s'agir d'une lettre de suite préfectorale, d'une mise en demeure, d'une sanction, d'une levée de suspension, ...

Il existe trois types de suites :

- « avec suites administratives » : les non-conformités relevées conduisent à proposer à Monsieur le Préfet, conformément aux articles L. 171-7 et L. 171-8 du code de l'environnement, des suites administratives. Dans certains cas, des prescriptions complémentaires peuvent aussi être proposées ;
- « susceptible de suites administratives » : lorsqu'il n'est pas possible en fin d'inspection de statuer sur la conformité, ou pour des faits n'engageant pas la sécurité et dont le retour à la conformité peut être rapide, l'exploitant doit transmettre à l'inspection des installations classées dans un délai court les justificatifs de conformité. Dans le cas contraire, il pourra être proposé à Monsieur le Préfet, conformément aux articles L. 171-7 et L. 171-8 du code de l'environnement, des suites administratives ;
- « sans suite administrative ».

2-2) Bilan synthétique des fiches de constats

Les fiches de constats disponibles en partie 2-4 fournissent les informations de façon exhaustive pour chaque point de contrôle. Leur synthèse est la suivante :

Les fiches de constats suivantes ne font pas l'objet de propositions de suites administratives :

N°	Point de contrôle	Référence réglementaire
1	Constat	Autre du 23/10/2024

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

L'inspection a mis en évidence que les activités illégales identifiées en 2004 ont complètement disparu.

2-4) Fiches de constats

N° 1 : Constat

Constats :

Lors de l'inspection, il est constaté qu'il ne subsiste plus aucune trace de l'activité d'entreposage de VHU identifiées en 2004.

On notera par ailleurs que l'exploitant a disparu. En effet, la société Pierre LEGROS (SIRET304 389 729 00027) dont l'objet est le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers est fermée depuis le 30 décembre 2012 et a été radiée du registre national des entreprises à la même date.

Il subsiste sur site un garage automobile en activité (Garage automobile PICHOT) mais pas d'activité d'entreposage de VHU.

Type de suites proposées : Sans suite

